



INFORMATION FINANCIÈRE TRANSPARENTE DANS CINQ ÉTATS MEMBRES DE L'UE DAVANTAGE D'INVESTISSEMENTS ET DE STABILITÉ



L'utilisation de normes internationales dans le domaine de la présentation des comptes et de leur vérification permet d'améliorer le climat des investissements et contribue à prévenir les crises financières. C'est dans cette optique que la Suisse soutient l'Estonie, la Lettonie, la Pologne, la Slovénie et la République tchèque dans les efforts qu'elles déploient pour mettre en œuvre le droit de l'UE dans les domaines de l'information financière et de la révision.

Dans le sillage de la mondialisation et à la suite d'une série de scandales comptables, les États membres de l'UE sont convenus d'appliquer des prescriptions uniformes dans le domaine de la présentation des comptes et de l'audit. En augmentant la qualité, la transparence et la comparabilité des informations financières, l'UE entend créer des conditions plus propices au développement du secteur privé. La Suisse soutient la mise en œuvre des prescriptions de l'UE en Estonie, en Lettonie, en Pologne, en Slovaquie et en République tchèque à hauteur d'environ 17 millions de francs.

ECHANGER POUR SURMONTER DES DÉFIS COMMUNS

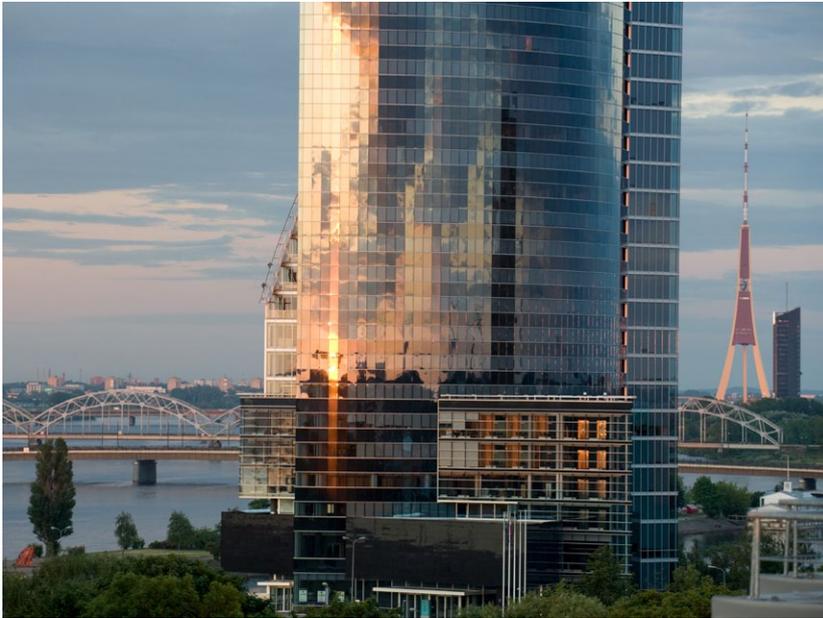
L'un des défis du programme consiste à constituer des connaissances techniques. Les autorités et les associations peuvent par exemple suivre des cours dans les domaines des normes d'audit internationales (ISA) et des normes internationales d'information financière (IFRS). En Estonie et en Lettonie, ces normes internationales sont traduites dans la langue du pays.

Si le contexte est différent dans les cinq pays partenaires bénéficiant du soutien, ceux-ci doivent néanmoins surmonter des défis similaires s'agissant de la mise en œuvre du droit de l'UE dans le domaine de l'information financière. C'est la raison pour laquelle l'échange des connaissances et de l'expérience est promu dans le cadre de séminaires régionaux, ce qui permet en outre des économies au niveau du programme.

PRÉVENIR LA FRAUDE COMMERCIALE ET LES DÉLITS FINANCIERS

Le programme contribue en particulier à garantir un marché axé sur la concurrence pour le domaine de l'audit, ainsi que la qualité des prestations d'audit.





Concrètement, il s'agit de mettre en place dans tous les pays un contrôle officiel des auditeurs et un système d'assurance qualité. Des audits indépendants et de grande qualité empêchent la falsification des comptes. Ils permettent ainsi d'empêcher les délits comptables et contribuent de ce fait à la stabilité économique.

En Lettonie, en Pologne et en République tchèque, des études et des séminaires sont également organisés pour les autorités fiscales. Ils portent sur la manière dont l'amélioration de la qualité et de la transparence en matière de présentation des comptes peut permettre de réduire la soustraction fiscale.



ATTIRER LES INVESTISSEURS

Une présentation des comptes transparente, de qualité et fiable est également une condition sine qua non aux investissements. L'application de normes internationales pour la présentation des comptes rend les entreprises comparables entre elles. Elle facilite ainsi aux investisseurs internationaux la décision d'investir dans telle ou telle entreprise. La présence d'auditeurs fiables est tout aussi importante afin que les investisseurs puissent se fier aux bilans des entreprises.

LE PROJET EN BREF

THÈMES

Réglementation du secteur financier

PAYS

Estonie, Lettonie, Pologne, Slovaquie, République tchèque

PARTENAIRES

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)

CONTEXTE

Les Etats qui ont rejoint l'UE en 2004 se sont engagés à appliquer les prescriptions de l'UE en matière de présentation des comptes. Ils ne disposent toutefois pas encore des connaissances techniques pour appliquer ces prescriptions, ou alors les conditions institutionnelles ne sont pas encore réunies.

BUTS

Répondre aux prescriptions de l'UE dans le domaine de l'information financière et de la révision; favoriser les investissements grâce à une présentation des comptes fiable et comparable au niveau international et à des audits fiables; promouvoir la stabilité dans le secteur financier; améliorer le système de prélèvement des impôts d'entreprises

ACTIVITÉS

Soutien technique et formation dans le domaine de l'information financière et de la révision

GROUPES-CIBLES

Secteur financier et entreprises (autorités et associations)

COÛTS

Budget du projet (correspond au montant de la contribution de la Suisse):

16,83 millions de francs

Contribution par pays:

Estonie: 1,8 million de francs

Lettonie: 1,53 million de francs

Pologne: 10 millions de francs

Slovaquie: 1,5 million de francs

République tchèque: 2,0 millions de francs

MISE EN ŒUVRE

Lettonie, Pologne, Slovaquie, République tchèque: Banque mondiale (Centre for Financial Reporting Reform)

Estonie: Ministère des finances

DURÉE

Estonie: 2009-2014

Lettonie: 2009-2014

Pologne: 2009-2015

Slovaquie: 2008-2012

République tchèque: 2010-2014